

Le Montellier



BULLETIN MUNICIPAL

2005-2006

SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 3
Le syndicat d'initiative.....	Page 4
Le sou des écoles.....	Page 5
Le calendrier des fêtes.....	Page 7
Les tarifs de la salle des fêtes.....	Page 7
Nos Fleurs.....	Page 8
Les informations municipales.....	Page 12
Bibliothèque, Fleurissement	Page 12
Repas CCAS, Expositions et Réunions	Page 13
Internet Mairie, ADSL au Montellier	Page 14
Environnement sacs jaunes	Page 14
Actions de la communauté de commune en 2005	Page 14
Ligue contre le cancer	Page 15
Principales délibérations 2005	Page 16
Le budget 2005	Page 17
Informations mairie.....	Page 18
Bruit, Permis de construire	Page 18
Horaires mairie, Horaires déchetterie de Meximieux	Page 18
Caisse d'allocation familiale.....	Page 19

Le conseil municipal remercie tous les annonceurs qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin ainsi que les élèves de l'école du Montellier pour le travail effectué sur le menu du repas du CCAS

COLLINET SARL
Chauffage - Climatisation
Plomberie - Zinguerie

Energies nouvelles :
Bois, Granulés de bois, Céréales
Solaire
Géothermie

ZI des Verchères - 01800 Meximieux
Tel.: 04 74 61 00 67 - Fax.: 04 74 61 11 74

LE MOT DU MAIRE



J'ai le plaisir à nouveau de vous présenter le bulletin municipal annuel qui reprend comme chaque année des informations sur la vie de notre village. Je profite de celui-ci pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux et futurs arrivants.

Le 8 janvier nous étions nombreux, verres en main, à échanger des souhaits de nouvelle année. Cela permet de mieux se connaître et de s'intégrer à notre grande famille villageoise. A ceux d'entre nous qui n'ont pu participer à cette sympathique rencontre, je réitère mes vœux de bonne santé, de pleine activité, de convivialité et de paix.

Pendant l'année qui s'est écoulée :

- **la carte communale a été approuvée,**
- **la bibliothèque a été créée,**
- **divers travaux de voirie ont été réalisés,**
- **des travaux de mise aux normes du réseau électrique de l'église ont été faits,**
- **l'informatique avec internet a été installé à l'école,**
- **l'informatique a été renouvelé à la mairie avec internet,**
- **deux nouvelles activités se sont installées sur la commune : une société de vente et réparation d'électroménager SETEM au village et l'entreprise GRANGER à Romagne : élagages, travaux agricoles.**

Les projets qui aboutissent sur 2006 :

- **le retable rénové retrouvera sa place dans l'église,**
- **le territoire de notre commune sera entièrement desservi par l'ADSL.**

Je rends hommage à nos deux associations qui s'investissent beaucoup pour organiser des festivités diverses pour le plus grand plaisir de tous les participants. Puissent-elles être récompensées par une large participation.

Je remercie tout le personnel communal. Je remercie tous les généreux donateurs qui nous aident à élaborer ce bulletin.

Chers administrés, cette année 2006 aura encore une belle page dans l'histoire de notre commune à travers la réhabilitation de notre bâtiment mairie et ancienne école.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Claude BOUVIER

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'initiative a organisé de nombreuses manifestations, avec une nouveauté, la sortie bowling à Viriat. Le dimanche 17 avril, une trentaine de personnes prenaient la route en direction de Viriat, sous une pluie battante, pas de problème nous serons à l'abri pour lancer les boules.

Arrivée au bowling dans un joyeux méli-mélo, tout le monde se déchausse afin d'enfiler les chaussures adéquates au jeu : trop grandes, trop petites, l'attache ne tient pas. Enfin tout le monde trouve chaussure à son pied.

Ensuite il faut choisir une boule en fonction de sa force car elles ont un poids différent et il faut la choisir aussi en fonction de la grosseur de ses doigts car ils peuvent rester coincés au moment du lancer.



Le joueur part donc avec sa boule, et à ce moment là en écartant les bras Strike (toutes les quilles tombent) mais le retour dans la goulotte à boules est plus délicat.

Enfin tout s'est bien passé et tout le monde a passé un agréable après midi.

Auberge du Grand Birieux



Spécialités de la Dombes

Fermé le lundi et le mardi soir

Le Village - 01330 BIRIEUX - Tél. 04 74 98 25 47

Nous vous attendons nombreux cette année, la sortie aura lieu le dimanche 2 avril.



L'activité cinéma ; le mardi soir tous les deux mois, le nombre de spectateurs a augmenté ce qui est encourageant pour les bénévoles et le projectionniste, car il faut le rappeler cette activité ne génère aucun bénéfice pour le Syndicat d'Initiative, le montant des entrées est entièrement reversé à l'écran mobile de Caluire.



Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite une agréable année et vous espère nombreux aux différentes manifestations.

BABOLAT
E l e c t r i c i t é

Réseaux d'Electrification - Eclairage Public

44 route de Port Galland
01800 SAINT MAURICE DE GOURDANS
04.74 61 81 46 - 04.74 61 60 48
info@babolat-elec.fr

LE SOU DES ECOLES

Depuis 1991, le Sou des Ecoles répond toujours présent et apporte un soutien financier en organisant plusieurs manifestations durant l'année scolaire

Pour l'année 2005-2006, la participation financière du Sou des Ecoles est de 2.000,00 € pour 30 enfants scolarisés au sein du RPI de Bressolles, Pizay et Le Montellier. Cette somme est déterminée en Assemblée Générale courant septembre de chaque année et est versée sur le compte commun Inter Sou des Ecoles de Bressolles, Pizay et Le Montellier. Depuis 2004 et durant 2 années consécutives, la gestion de ce compte a été effectué par la trésorière du Sou des Ecoles, Catherine Pomorski. Pour les années à venir, le Sou des écoles de Bressolles gérera ce compte pour les années 2006 à 2008 et ensuite Pizay pour les années 2008 à 2010.

Cette décision a été prise en Assemblée Générale Inter Sou et il en est résulté un document qui porte le nom de « Convention entre les Sous des Ecoles de Bressolles – Pizay – Le Montellier », document demandé par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain lors d'une rencontre d'information.

Suite à leur passage en 6ème, Sandra GUERIN et Alexandre BASSET BOUCLY, élèves de Le Montellier ont reçu un bon d'achat. Un apéritif dînatoire a été servi en leurs honneurs le vendredi 8 juillet 2005.



Projets des écoles

Chaque année, les enseignantes organisent avec succès plusieurs projets pédagogiques. Durant

l'année 2005-2006, les enseignantes proposent les activités suivantes.

Projets école de Pizay :

- spectacle de magie
- différentes sorties à la journée (visite de sites moyenâgeux entre autre)
-

Projets école de Bressolles

- Sorties USEP
- Sortie «Classe cirque à Arinthod (39) »
- Sorties théâtre
- Conférence sur les métiers anciens
- Conférence sur la préhistoire
- Conférence sur la germination
- Sortie Ebuliscience
- Visite d'un aqueduc.

Projets école de Le Montellier

- Sortie découverte de Paris sur plusieurs jours.

Les enfants des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à tour de rôle à la Piscine de la Valbonne afin de s'initier à la découverte et au plaisir de l'eau.

Je tiens à remercier tout particulièrement les communes du RPI qui prennent en charge le coût du maître nageur sans quoi les enfants n'auraient pas pu effectuer cette activité.

Merci également à la mairie de Le Montellier qui prend en charge le coût du transport pour emmener les enfants des CM1 et CM2 au gymnase de Meximieux afin d'effectuer des activités en salle pendant la saison froide.



Remerciements

Manifestations 2006 :

Les membres du bureau et les membres actifs vous proposent pour l'année 2006 les manifestations suivantes :

- 29 janvier Loto Quine
- 9 avril Tournée brioches
- 13 mai Journée tartes, ventes au village
- 07 juillet Remise de cadeau au élèves passant en 6ème
- 10 septembre Concours de pétanque
- 24 novembre Soirée crêpes et gaufres

Nous rappelons que les nouveaux parents d'élèves, comme anciens, sont les bienvenus et surtout qu'ils n'hésitent pas à nous rejoindre. A ce sujet, ils peuvent prendre contact avec un des membres.

Il serait dommage d'arriver, à cours terme, à une dissolution de l'association par un manque de parents comme certains nous le font déjà ressentir. Ce sont nos enfants qui en pâtiront.



Membres de l'association

Bureau :

Président : Jean Michel MONARD
Trésorière : Catherine POMORSKI
Trésorière adjoint : Sandrine MAISSON
Secrétaire : Christèle DEPERNET

Membres actifs :

Membres actifs : Cathy COPIN, Marie Christine DURAND, Fabienne MARTIN, Patricia MONARD, Valérie ROUSSET, Judith TORGUE

Les membres du Sou des Ecoles remercient la commune de Le Montellier qui continue à nous verser annuellement une subvention.

Nous remercions également les habitants de Le Montellier pour leur participation active à l'ensemble de nos manifestations et à leur grande générosité.

Et je tiens personnellement à remercier l'ensemble du bureau, des membres et conjoints pour leur soutien moral et leurs participations avant, pendant et après nos manifestations qui pour certaines demandent de grands préparatifs.

Nous regrettons le départ de la famille GRIMOUD Laurent qui a décidé de s'envoler dans la région de Bourg-en-Bresse. Un grand merci à Cathy qui pendant de nombreuses années a tenu différents postes au sein de l'association et également à Laurent qui lui aussi nous a énormément aidé. Toute la famille sera toujours la bienvenue lors de nos différentes manifestations.



LE CALENDRIER DES FETES 2005

(Syndicat d'initiatives, Sou des Ecoles, C.C.A.S.)

DATES	ORGANISATION	THEMES
29 Janvier :	Sou des Ecoles	Loto
18 Février :	SI	Concours de belote coinchée
7 Mars	SI	Cinéma
2 Avril	SI	Bowling
9 Avril	Sou des écoles	Tournée Brioches
2 Mai	SI	Cinéma
13 Mai :	Sou des Ecoles	Vente de tartes au village
11 Juin	SI	Randonnée pédestre
1 Juillet :	SI	Repas campagnard
21 Juillet	SI	Soirée saucisson
27 Août	SI	Sortie Découverte
10 Septembre :	Sou des Ecoles	Concours de Pétanque
17 Septembre :	SI	Vide grenier + Exposition
17 Novembre :	SI	Vin nouveau
24 Novembre :	Sou des Ecoles	Soirée crêpes et gaufres
en Décembre :	C.C.A.S	Repas des anciens

Tarifs location salle des fêtes

		Montiliens	Société extérieure	Société locale	Réunion
1 ^{er} Mai au 30 Septembre	Samedi Ou Dimanche*	107	230	76	122
	Week-end*	137	275	-	-
1er Octobre au 30 Avril	Samedi Ou Dimanche*	137	275	91	153
	Week-end*	168	320	-	-

* Caution : 305 €

- Gratuité de la salle polyvalente pour le Sou des Ecoles et le Syndicat d'Initiative du Montellier.
- Une gratuité sur 2 par an pour les Conscrits.
- Jour de l'an 456 € et 320€ pour les Montiliens.
- Gratuité pour les employés communaux 1 fois par an

NOS FLEURS



Alyssum Maritimum communément appelé
Alysse (variété Easter Bonnet)



Hypericum communément appelé
Millepertuis (variété Hidcote)



Melanpodium Paludosum communément
appelé Melanpodium (variété Showstar)



Verbena Rigida communément appelé



Sauge Farinacea communément appelé
Salvia Bleue (variété Victoria bleue)

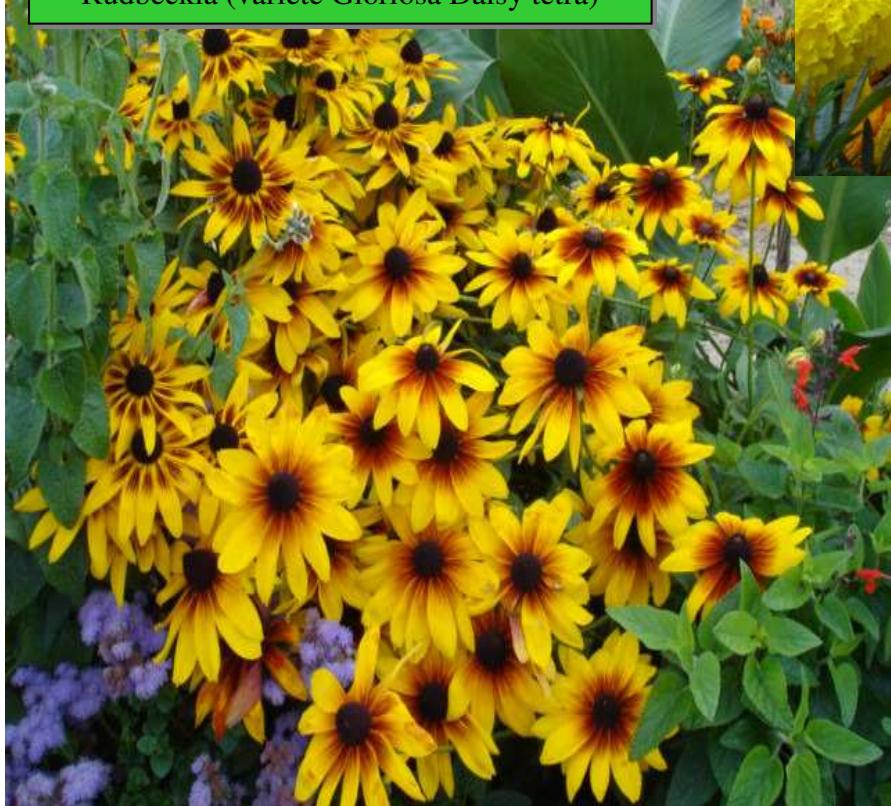
Pelargonium Peltatum communément appelé
Géranium Lierre (variété Roi des Balcons)



Tagetes Herecta communément appelé **Rose d'Inde** (variété Royal Hybride F1)



Zinnia
Rudbeckia Hirta communément appelé
Rudbeckia (variété Gloriosa Daisy tetra)



Weigelia Florisa



Lobelia speciosa communément appelé
Lobelia (variété Fan F1)



Cosmos sulphureus communément appelé
Cosmos



Surfinia (veiné violet)



Zinnia élégant communément appelé **Zinia**
(Géant de Californie)



Fuschia retombant



Begonia x Tuberhybrida communément
appelé **Bégonia** Tubéreux (non stop)

Cosmos Bipinnatus communément appelé
Cosmos (Versailles)



Ziannia Interspecific communément
appelé **Zinnia** (Profusion)



Amaranthus Tricolor communément appelé
Amaranthe tricolore (Splendens perfecta)



Limo,ium Sinuata communément appelé
Statice (Royal)



Tagetes Patula communément appelé **Œillet**
d'inde (Légion d'honneur)



Sauge Coccinea communément appelé
Salvia Coccinea (Ledy in Red)

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOTHEQUE

Ouverte depuis le 1er Mars 2005, la bibliothèque permet aux lecteurs d'y trouver un choix variés d'ouvrages : Romans, Romans Policiers, Bibliographie, Documentaires... pour adultes et enfants. Quant aux plus petits, ils peuvent faire leur choix parmi divers Imagiers installés à portée de leurs petites mains.... .

En Septembre, la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) est venue au village afin de renouveler une partie de notre stock. Nous avons choisi des livres à rendre à la BDP puis nous les avons remplacés par des nouveaux, divers et variés, afin de répondre au maximum au goût de chacun.

La bibliothèque municipale du Montellier possède ses propres ouvrages grâce aux dons d'autres bibliothèques ou grâce à des particuliers qui nous les ont offerts et nous les en remercions.

Deux expositions ont été présentées au public et aux élèves de l'école : l'une sur Jules Verne, la seconde sur l'écriture *.

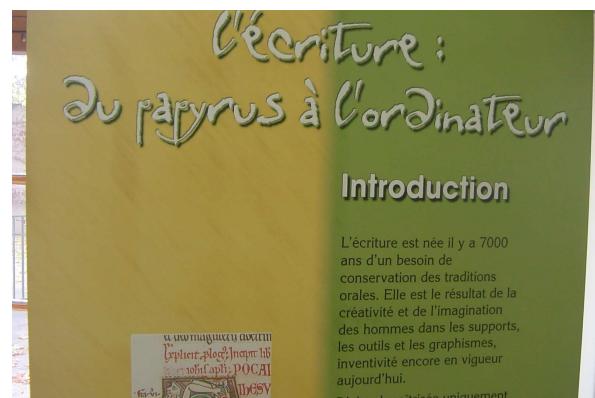


Une matinée « Café-Lecture » a eu lieu en Novembre, ce qui a permis de bavarder autour de différents livres.

Les enfants scolarisés au Montellier bénéficient une fois par semaine de l'ouverture de la bibliothèque ce qui est un bon outil

pédagogique. Chaque élève peut emprunter un livre de son choix pour quinze jours. Nous vous rappelons les horaires de permanence où neuf bénévoles vous accueillent :

**Le lundi de 14 h à 16 h
et de 16 h à 18 h les semaines paires,
Le samedi de 10 h à 12 h.**



FLEURISSEMENT

En Août 2005, notre village a été visité par le jury régional qui nous a confirmé notre panneau 2 fleurs.

Cette année une seule petite nouveauté : un chaudron à été installé près de la sacristie.

Les nombreux visiteurs qui se promènent dans notre village confortent toutes les personnes qui œuvrent pour l'embellissement de la commune par leurs remarques et leurs compliments.

La commune remercie le personnel communal et les bénévoles qui continuent à poursuivre leurs efforts, en particulier Michel POULET et Jean PAKULA pour les travaux effectués durant l'arrêt de travail de notre employé Jean-Claude.

Nous remercions le jeune Romain ROCHE, qui n'était pas du tout de la profession, mais qui s'est bien adapté aux différents travaux effectués également lors de l'absence de Jean-Claude, durant la période du 25 juillet au 31 août.

REPAS CCAS



Le 5/11/05 Mr le maire Claude BOUVIER et l'équipe du CCAS recevaient les plus de 65 ans à la salle polyvalente du Montellier. Mme GUICHON était présente et a interprété plusieurs chants pour le plaisir de tous. Le délicieux repas servi aux 33 convives a été fort apprécié. Après le mot du maire, un accordéoniste-chanteur nous a bercé de mélodies très connues et les danseurs chevronnés ont fait le spectacle : tango, madisson ...

Le champagne offert par le syndicat d'initiative a accompagné agréablement le dessert ainsi que les chocolats apportés par Mme GUICHON. Merci à Mr GUICHON de sa visite au café malgré un emploi du temps très chargé.

Cette journée de détente s'est terminée dans la bonne humeur et nous espérons nous retrouver tous l'an prochain.

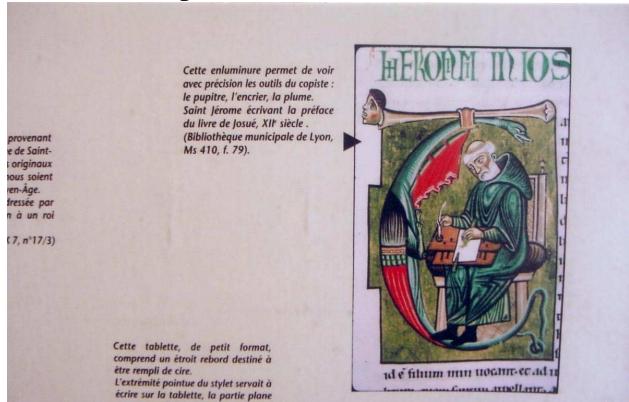
- Menus réalisés par les enfants de l'école sur le thème de l'automne
- Traiteur Mr SERRIERE Ambérieu en Bugey



EXPOSITIONS ET RÉUNIONS

Les enfants de l'école ont pu bénéficier d'une exposition sur l'histoire de l'écriture, de l'antiquité à nos jours. Cette exposition (prêt des archives départementales de l'Ain) et les livres se rapportant au sujet (prêt de la BDP) ont permis aux bénévoles de préparer un questionnaire adapté aux enfants.

En suivant les panneaux et les explications, ils ont pu facilement répondre aux questions. Les groupes ont bien participé et nous espérons que lorsqu'ils rencontreront les mots, écriture cunéiforme ou enluminures (voir photos) ils se souviendront de la bibliothèque du village. Prochaine exposition en Avril sur le thème : L'ours, le loup....l'AIN.



Une douzaine de personnes a participé au « café-lecture » proposé par la bibliothèque municipale le 19/11/05. « Café-lecture » signifie rencontre entre lecteurs désirant parler des œuvres qu'ils connaissent et également prendre des idées. La lecture est un bon prétexte d'échanges et discussions, beaucoup de sujets peuvent être abordés et aucune séance ne sera identique, l'ambiance sera guidée par la sélection du jour.

Merci à tous pour cette matinée amicale avec café et pâtisseries maison.

Cette expérience sera renouvelée dans les mois prochains. A très bientôt.



Internet Mairie

L'adresse de notre messagerie communale est :

mairie.montellier@wanadoo.fr

N'hésitez pas à nous contacter.

L'ADSL au Montellier

L'ADSL est disponible depuis Juillet dernier dans la commune. Pour le moment, tous les foyers ne peuvent pas accéder à l'internet Haut Débit, France Télécom nous a informé que la situation doit évoluer pour que toute la commune soit couverte mi 2006.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier vous pouvez utiliser le site www.degroupetest.com qui vous indiquera l'éligibilité de votre ligne. Ensuite le choix de l'opérateur est de plus en plus riche (Wanadoo, Free, Cégétel, Télé2).

A noter que Le Montellier n'est pas dégroupable, c'est-à-dire que l'abonnement France Télécom est obligatoire pour avoir l'ADSL.

Environnement (sacs jaunes)

Calendrier collecte sélective : sacs jaunes

Le 12, 26 Janvier	Le 13, 27 Juillet
Le 9, 23 Février	Le 10, 24 Août
Le 9, 23 Mars	Le 7, 21 Septembre
Le 6, 20 Avril	Le 5, 19 Octobre
Le 4, 18 Mai	Le 2, 16, 30 novembre
Le 1, 15 Juin	Le 14, 28 Décembre

Ce qu'il faut mettre dans les sacs :

Les bouteilles en plastiques, les flacons en plastique opaques (gel douche...)

Les emballages cartonnés (petit modèle),
Les boîtes de conserves, canettes et plats en aluminium, les aérosols.

Les briques alimentaires

Les journaux, magazines, prospectus

Les principales actions de la Communauté de communes en 2005

Forte de ses 33 communes et de ses 56 000 habitants, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain tire ses ressources de la taxe professionnelle qu'elle perçoit depuis 2003 en lieu et place des communes. C'est donc une communauté de communes dite à Taxe Professionnelle Unique dont le taux (7,94 %) est le plus bas du département pour les intercommunalités de même espèce. Elle perçoit également la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui finance une partie de ce service.

Les compétences qui lui ont été déléguées par les communes sont limitatives, et elle est la seule à pouvoir les exercer.

Au titre du **développement économique** (sa première compétence), la C.C.P.A. a, cette année, acquis 9 ha de terrain à Meximieux, qu'elle destine à la création de zones d'activités à usage industriel, artisanal et commercial. Elle

s'est engagée aussi, pour le même objectif, dans l'acquisition d'une quinzaine d'hectares à Château-Gaillard et d'une cinquantaine à Ambérieu-en-Bugey.

En termes d'**environnement**, elle a rempli sa mission en effectuant directement la collecte de tous les déchets des ménages, en gérant ses 5 déchetteries et en organisant, dans le cadre d'un syndicat plus vaste (ORGANOM), le traitement de ses déchets. Les principaux faits marquants de l'année sont la quasi-stabilisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et l'instauration, dans le but de réserver cet usage aux seuls habitants de son territoire, de cartes individuelles d'accès aux déchetteries.

Pour être en conformité avec la loi, et pour essayer d'organiser mieux un phénomène difficilement contrôlable, la C.C.P.A. a défini en 2005 trois sites de **stationnement des gens du voyage** qu'elle devra aménager dans les prochains mois.

Elle a posé les premiers principes d'un recrutement de gardes champêtres à vocation rurale.

Elle a, modestement mais efficacement, apporté son **aide financière** aux clubs sportifs les plus méritants, aux festivals culturels les plus marquants, aux associations d'insertion les plus dynamiques et à trois écoles de jeunes sapeurs-pompiers.

Elle a versé un **fonds de concours** substantiel au centre nautique d'Ambérieu dont le rayon d'action déborde cette ville, ainsi qu'aux crèches dont la mise en place s'effectue dans les trois chefs-lieux de cantons.

Enfin elle a redistribué à l'ensemble des communes et notamment aux plus pauvres, dans le cadre d'une **dotation de solidarité**, plus de 2 millions d'euros que les communes utilisent dans une totale liberté.

En 2005, outre le travail des commissions, le Conseil Communautaire qui regroupe les 68 délégués des communes s'est réuni 4 fois, et le Bureau composé, autour du Président, de 15 membres, 10 fois.

IGUE CONTRE LE CANCER

Comité de l'Ain - Délégation

cantonale de Meximieux

Les années passent et les besoins des scientifiques, de la société et des malades évoluent. Le comité départemental de l'Ain essaie de rester au contact des réalités pour répondre aux nécessités les plus évidentes.

En 2004, voici quels ont été les grands chapitres de nos dépenses :

En matière de recherche, le thème majeur auquel nous sommes attachés depuis 8 ans, continue à être **la génétique** à travers l'équipe du professeur Alain Puisieux.

Par ailleurs, les équipes du professeur Jean-Yves Blay et du docteur Isabelle Ray-Coquard travaillent sur la prise en charge des **sarcomes** qui sont des tumeurs particulièrement graves, et pour lesquelles le diagnostic très précoce améliorera la qualité des résultats.

Les recherches portant sur le rôle des **facteurs hormonaux et environnementaux** par les **mécanismes de cancérisation** sont conduites par le professeur Jean-Pierre Droz. Enfin, l'**évaluation de la meilleure forme d'utilisation des chimiothérapies** est conduite par le professeur Gilles Freyer.

L'aide aux malades a pris un aspect tout à fait nouveau. Effectivement des opérations de **soutien psychologique** se mettent progressivement en place dans le département. Les malades ont également accès, à travers la Ligue contre le cancer, à une prise en charge par un psychologue, dans des conditions qui sont, pour eux, très favorables.

Cette année enfin, des informations plus précises sur les cancers survenant chez **les personnes âgées**, sur le dépistage du cancer du sein, et sur le rôle de **l'alimentation ou du**

soleil, ont été apportées à toute la population du département de l'Ain.

Le dépistage du cancer du sein progresse. Actuellement, près de 45 % des femmes ont bénéficié d'une **mammographie**, dans le cadre de journées de dépistage gratuit. Même s'il faut que ce chiffre s'améliore, il est déjà très prometteur !

Le Comité départemental de l'Ain joue également un rôle important dans la mise en place des **réseaux favorisant les soins à domicile**, pour les malades pris en charge par des établissements spécialisés.

Tous ces programmes coûtent chers et sont financés en majorité par vos dons : nous sommes là pour vous en rendre compte et pour être vigilants et pointilleux dans l'utilisation des sommes que vous nous apportez.

Si vous disposez d'un peu de temps, rejoignez la Ligue contre le cancer. Contacts :

Jacqueline Font 04.74.46.02.75
Guy de La Chapelle 04.74.61.00.20



Principales délibérations 2005

Augmentation du montant de la dotation par élève pour l'achat des fournitures scolaires : On passe de 45,73 € à 50,00 €.

➤ **25 Février** :

Annulation de la délibération du 5 novembre 2004 approuvant la carte communale, suite à des erreurs dans le rapport de présentation.

➤ **25 Mars** :

Approbation de la nouvelle carte communale.

Etablissement d'un bail commercial à la société SETEM suite au départ de Ph. Copin

Vote du Budget primitif

➤ **29 Avril** :

Décision d'achat de matériel informatique pour le secrétariat

➤ **17 Juin** :

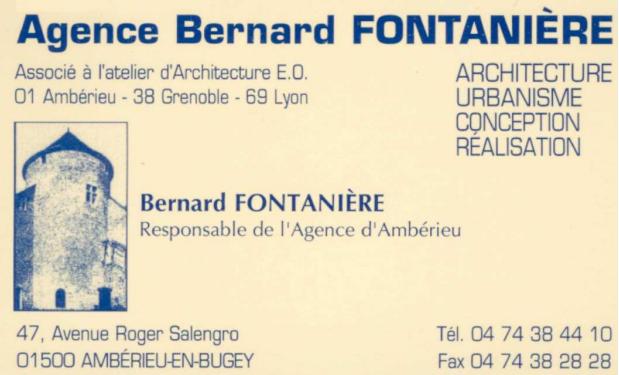
Refus d'extension du périmètre Natura 2000.

➤ **26 Juillet** :

Résiliation du bail de Mr Decollonge à compter du 31/08

➤ **04 Novembre** :

Choix de l'architecte pour la réhabilitation du bâtiment mairie : B/ Fontanière.



BUDGET 2005

Dépenses de fonctionnement	Comptes	Budgétisé	Réalisé
Charges à caractère général	11	91505	85203
Charges de personnel	12	74872	74205
Dépenses imprévues	22	1564	0
Virement à la section investissement	23	54476	0
Autres charges de gestion courante	65	21191	20170
Charges financières	66	6108	5857
Charges exceptionnelles	67	2270	2249
TOTAL		251986	187685
Recettes de fonctionnement	Comptes	Budgétisé	Réalisé
Excédent antérieur reporté	2	30636	0
Atténuation de charges	13	2890	955
Produits de services	70	2322	2297
Impôts et taxes	73	123253	122907
Dotations et participations	74	63893	63904
Autres produits de gestion courante	75	25920	26408
Produits financiers	76	3	3
Produits exceptionnels	77	1585	2308
Reprise sur amortissements	78	1052	0
Transfert de charge	79	432	562
TOTAL		251986	219345
Dépenses d'investissement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Solde d'exécution d'inv. reporté	001	36296	0
Dépenses imprévues	020	1272	0
Provisions pour risques et charges	15	1052	0
Remboursement d'emprunts	16	59141	59138
Différence sur réalisation d'immobilisations	19	1465	1465
Immobilisations incorporelles	20	7297	1796
Immobilisations corporelles	21	98312	71741
Immobilisations en cours	23	47501	34175
TOTAL		252336	168317
Recettes d'investissement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Virement à la section de fonctionnement	21	54476	0
Dotations fonds divers réserves	10	115542	115278
Subventions d'investissement	13	25591	24287
Emprunts et dettes assimilées	16	600	600
Immobilisations incorporelles	20	0	0
Immobilisations corporelles	21	1585	1585
Immobilisations en cours	23	54455	54455
Participations	26	87	87
TOTAL		252336	196290



GIRARD S.A.

TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES
MOTOCULTURE de PLAISANCE
AU SERVICE de L'AGRICULTURE



ZAC de la Tuilerie - 01330 VILLARS-LES-DOMBES
Tél. 04 74 98 31 00 - Fax 04 74 98 29 23

informations mairie

Rappel pour les propriétaires riverains des routes communales.

En 2005, par deux fois un hameau a été privé d'électricité pendant plusieurs heures suite à la chute d'arbres sur les lignes électriques. Il faut rappeler que les propriétaires forestiers doivent vérifier et entretenir la lisière de leur bois donnant sur les routes afin d'éviter la chutes de branches ou d'arbres morts sur les voies ou sur les fils (électriques et téléphones). Selon l'article du code la voirie routière R.116-2, les branches et les racines des plantations riveraines occupant le domaine public ont pour effet d'exposer leurs propriétaires contrevenants à une amende de la 5ème classe. C'est au maire, autorité de police pour la circulation et la conservation des voies communales, qu'il appartient de faire respecter ces dispositions par les riverains. Le maire peut ordonner, au nom de la sécurité et de l'intérêt de la voie, l'élagage des plantations riveraines de la voie. En outre, il faut rappeler que, toujours selon l'article R.116-2, toutes plantations à moins de deux mètres de la limite communale sont interdites.

Bruit

Selon l'arrêté du 5 Juillet 1999
sur les actes et les bruits pouvant porter atteinte à la tranquillité publique et au repos des habitants.

Article 1 :

Pendant la nuit, sont interdits, de 20 heures à 7 heures le lendemain matin, sur la voie publique, dans les cours et dans les maisons, s'ils peuvent être entendus au dehors, tous cris, tous chants et tous bruits de nature à troubler le repos des habitants. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, doivent par conséquent, pendant la nuit, tenir ceux-ci enfermés dans un lieu parfaitement clos et isolé de façon que les aboiements ou beuglements, etc..., ne troublient pas le repos des habitants.

Article 2 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gène pour

le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

- Les **jours ouvrables** :
8h00 à 12h00, 14h00 à 19H30
- Les **samedis** :
9h00 à 12h00, 15h00 à 19h00
- Les **dimanches** et jours fériés
10h00 à 12h00

Le maire se tient à disposition aux heures d'ouverture de la mairie pour toutes informations à ce sujet.

Permis de construire

Le conseil municipal rappelle que toutes constructions ou modifications significatives doivent faire l'objet d'une autorisation avant tous travaux.

- réfection de façade,
- ouverture de fenêtres ou velux,
- Clôtures, portails,
- Transformation d'un garage en habitation
- Pose d'un abri de jardin

Selon le cas, vos travaux feront l'objet d'une simple déclaration de travaux (surface créées de moins de 20 m², clôtures, portails, façades, ou d'un permis de construire (surface de plus de 20 m²

Horaire mairie

Lundi	8h30	12h30	13h00	16h00
Jeudi			13h00	16h00
Vendredi	8h30	12h30		
Samedi	10h30	12h00		

Déchetterie

Lundi à vendredi			13h30	19h00*
Samedi	8h30	12h00	13h30	19h00*

* En Hiver du 1^{er} octobre au 31 Mars : fermeture à 18h00



CAF de l'AIN : Des informations sur vos droits

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

TELEPHONE 0 820 25 01
10 (0,118 € TTC par mn)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- connaître les conditions d'attribution des principales prestations
- consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement)

- **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h**

- contacter le technicien conseil assurant le traitement du dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel

www.ain.caf.fr

- consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier
- imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations
- communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail

- connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale de votre CAF
- connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile





Dombes Informatique Service

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC OU COULEUR - IMPRESSION A4 - A3 HAUTE QUALITÉ
AGRANDISSEMENTS PHOTOS - MONTAGES ET RETOUCHES PHOTOS - MORPHING
FAIRE-PART (NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS) - MENUS (PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS)
CARTES DE VOEUX - CARTES COMMERCIALES - CARTES DE VISITE - CARTES D'INVITATION - CARTES DE REMERCIEMENTS
ENVELOPPES PERSONNALISÉES - PAPIERS À EN-TÊTE - PROSPECTUS PUBLICITAIRES - PLAQUETTES PUBLICITAIRES
AFFICHES - CRÉATIONS DE LOGOS - TRAVAUX DE SAISIE (CV, MÉMOIRES, THÈSES, RAPPORTS DE STAGE...) - PLASTIFICATION DE DOCUMENTS

SIRET : 410 151 039 00014 - APE : 748 F



Tél. / Fax : 04 74 98 11 44



Portable : 06 86 37 80 62



f.girard@easynet.fr

ENTREPRISE FRANCK GIRARD
1048, avenue Charles de Gaulle - 01330 VILLARS-LES-DOMBES

